



HAL
open science

Le religieux à La Réunion

Jacqueline Andoche, Valérie Aubourg, Thierry Malbert

► **To cite this version:**

Jacqueline Andoche, Valérie Aubourg, Thierry Malbert. Le religieux à La Réunion. Bulletins de l'Observatoire international du religieux, 2017, Le religieux en Outre-mer, 9. hal-02279646

HAL Id: hal-02279646

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02279646v1>

Submitted on 5 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Observatoire International du Religieux

Religieux en Outre-Mer : **Le religieux à La Réunion**

Jacqueline Andoche (Université de la Réunion), Valérie Aubourg (GSRL)
et Thierry Malbert (Université de la Réunion),

1/La Situation historique : hégémonie catholique et pluralisation

La configuration multiconfessionnelle de la Réunion résulte des migrations européennes, africaines, malgaches et asiatiques qui l'ont peuplée depuis 350 ans. A l'origine déserte, cette île de l'Océan indien devient officiellement colonie française en 1665. Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle se constituent les fondements de sa société et de l'identité de sa population marquées par l'esclavage. Le catholicisme romain, officialisé dès le départ par *déclaration du Roy de France* est la religion dominante. De 1712 à 1850, l'île est Préfecture Apostolique. Le clergé qui y est envoyé doit œuvrer à la catéchisation des Africains et des Malgaches faits esclaves. La religion de ces derniers fondée sur le culte des ancêtres est interdite. Il faudra néanmoins attendre l'abolition de l'esclavage, en 1848, pour que les *Noirs* se convertissent en masse au catholicisme.

En 1850 la Réunion devient Diocèse. Parallèlement, l'arrivée massive de l'Inde du Sud, de travailleurs engagés venus remplacer les esclaves affranchis, amène diverses branches de l'hindouisme. Sujets de la Couronne britannique, les Indiens sont protégés par sa législation. La colonie est contrainte de respecter leurs coutumes religieuses. Ils seront néanmoins soumis à l'évangélisation et pratiqueront dans l'opposition et la clandestinité leur religion. Leur rencontre avec les Affranchis des plantations favorisera une mise ensemble de rites et de croyances mâtinée de catholicisme qui donnera naissance à des synthèses spécifiques de la religiosité réunionnaise.

Le passage du 19^{ème} au 20^{ème} siècle voit la migration libre de familles chinoises. Rapidement évangélisées, elles continueront à vénérer leurs ancêtres et à pratiquer des rites d'inspiration taoïste et confucianiste. Il faudra attendre les années 80 pour voir apparaître des courants bouddhistes, importés par des adeptes européens.

L'année 1901 consacre le caractère multiconfessionnel de l'île avec la construction de la première mosquée de France par des Musulmans venus du Gudjerat. L'islam réunionnais est alors sunnite hanafite. Ce n'est qu'après 1970 que s'installeront ses branches chiite et sunnite chaféite, respectivement importées par les Karanes de Madagascar et les Comoriens. L'islam local n'interfère pas avec les autres religions.

La fin de la colonie est marquée par l'arrivée des premiers protestants.

En 1946, la Réunion devient département français ; puis en 1992, région européenne. Ces changements lui ouvrent les portes de la mondialisation, des affirmations identitaires et de la laïcisation favorables à l'émergence de religions hors institutions. Réhabilitations des cultes ancestraux africains et malgaches, mouvement rastafari, néo-hindouismes, ésotérismes transnationaux viennent au fil des années, complexifier son paysage religieux.

Depuis 1970 l'existence d'une petite communauté juive se fait discrète, cependant que s'affirment des courants mystiques au sein d'autres religions : soufisme en islam, mouvements charismatiques chrétiens. Si le catholicisme semble garder le monopole confessionnel, il doit compter avec ces formes inédites de religiosité.

Dans un esprit d'adaptation et d'ouverture au *vivre ensemble*, est créé en 2000, sous l'impulsion de l'Evêque de la Réunion et de l'Imam de Saint Denis, le *Groupe de Dialogue Interreligieux*. Il rassemble des représentants des grandes religions, mais ne reconnaît pas les cultes ancestraux ou certains courants mystiques, car il les soupçonne de dérives sectaires.

2/ La situation actuelle : un fait religieux visible et unificateur

Le catholicisme demeure la religion majoritaire. 80 % des enfants nés dans l'Ile sont baptisés et 75% parmi eux reçoivent le sacrement de confirmation

Si, le catholicisme durant la période coloniale a joué un rôle de ciment social, entre les populations d'origines diverses (Asie, Afrique, Europe) et favorisa leur intégration, il n'a cessé pour autant de se modifier. Sous une acceptation apparente de ses formes, on assiste à des créations inédites qui apparaissent à travers les pratiques dites « populaires ».

De plus, le catholicisme se conjugue avec d'autres pratiques religieuses. On assiste à des cumuls religieux : tout en se considérant comme catholiques, des Réunionnais rendent un culte aux divinités hindoues ou à leurs ancêtres africains, malgaches ou chinois selon leur appartenance ethnoculturelle.

La double pratique n'est pas perçue négativement par les habitants de l'Ile. Au contraire, comme l'exprime l'adage créole « « Bonpé priyèr, un sèl bon Dié », l'observance religieuse plurielle relève de la normalité.

Entre les différentes religions présentes dans l'île on note des relations d'oppositions (entre les religions malgache et hindoue, les Réunionnais ont érigé des interdits qui n'existent pas dans leur pays d'origine, par exemple), de déni, et des emprunts réciproques.

Plusieurs spécialistes constatent, au-delà des différences, un fond religieux commun, une « continuum religieux créole » fait « de l'omniprésence du divin et du surnaturel dans le quotidien » (Benoist).

Un indice de cette unification religieuse s'observe à travers le lien aux défunts. A la Réunion, les « morts ne sont pas morts » et domine l'idée selon laquelle une nation invisible côtoie le peuple des vivants.

Le fait religieux à la Réunion est visible. Il n'est pas relégué dans l'espace privé. Il est enraciné dans le quotidien relationnel de ses habitants. C'est un point commun entre les différentes populations en présence. Après avoir été, durant de longues années, un refuge pour les populations déracinées, au-delà de son rôle patrimoniale, il demeure une ressource importante pour de nombreux insulaires.

Simultanément, la situation religieuse réunionnaise comporte ses fragilités, ses incertitudes et ses questions. A l'heure de la globalisation, la diffusion d'idéologies radicales atteint aussi les côtes de l'île. Leurs promoteurs refusent le cumul religieux. Face à ces idéologies, la porosité réunionnaise au fait religieux sera elle une force ou une faiblesse ? Au sein des différentes confessions (islam et protestantisme notamment), des tensions s'observent entre des groupes religieux de tendance, de sensibilité et de provenances géographiques différentes.

Bibliographie

Aubourg Valérie, *Christianismes charismatiques à l'île de La Réunion*, Paris, Karthala, coll. *Tropiques*, 2014.

Bernard Boutter, *Le pentecôtisme à l'île de La Réunion. Refuge de la religiosité populaire ou vecteur de modernité ?*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Dumas-Champion Françoise, *le mariage des cultures à la Réunion*, Karthala, 2008.

Mourrégot Marie France, *L'islam à l'île de la Réunion*, L'Harmattan, 2010.

Prudhomme Claude, *Histoire religieuse de La Réunion*, Paris, Karthala, 1984.